

Concertation garantie par



4U

4^e Usine
de Freins Carbone
pour l'aéronautique

Réunion publique de clôture

Compte-rendu

Jeu 9 juillet 2026

SOMMAIRE

Introduction	3
Introduction de l'animatrice.....	3
Mot d'accueil de Daniel Martin, Maire de Blyes	3
Mot d'accueil des garants de la CNDP, Messieurs Denis Cuvillier et Jean-Michel Thornary	3
Mot d'accueil de David Ternisien (Safran Landing Systems) et présentation succincte du projet	4
 Les chiffres de l'information et de la participation	 5
 Les premiers enseignements de la concertation des maîtres d'ouvrage.....	 7
 Les premiers enseignements de la concertation des garants de la Commission Nationale du Débat Public ...	 9
 Temps d'échanges	 11
 Déambulation participative	 11
 Conclusion	 12

Les chiffres de l'atelier :

- **Durée de la réunion : 1h45**
- **Durée des temps participatifs : 30min**
- **Nombre de participants : 12**
- **Nombre d'interventions du public dans l'échange en plénière : 2**

Introduction

Introduction de l'animatrice – Anouk Briguet

Bonjour, et bienvenue à cette réunion de clôture portant sur le projet 4U. Merci de votre présence. Je suis Anouk Briguet, et je suis chargée d'assurer le bon déroulement des échanges, accompagnée de ma collègue Bérénice Genevois.

Nous sommes là pour échanger sur le projet 4U porté par Safran Landing Systems, un projet d'usine de freins carbone pour l'aéronautique sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. Ce projet comprend également un raccordement au réseau de transport d'électricité sous maîtrise d'ouvrage RTE.

Nous sommes dans le cadre d'une concertation préalable qui a démarré le 27 mai dernier, et qui se tient jusqu'au 17 juillet 2026. C'est une concertation placée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), et accompagnée de deux garants présents avec nous ce soir, tout au long de cette concertation.

La réunion de clôture est le moment dans la procédure où le maître d'ouvrage et les garants tirent les premiers enseignements de la démarche. C'est un temps clé. Après quelques mots d'accueil, les enseignements de la concertation vous seront présentés par les différents interlocuteurs. Ensuite, il y aura un temps d'échanges avec vous, avant de faire un dernier temps contributif, en déambulation dans la salle. On clôturera enfin la réunion.

L'objectif de ce soir est de pouvoir laisser chacun s'exprimer et aller au bout de ses interventions, dans un cadre de bienveillance et de respect mutuel.

Je vais maintenant passer la parole à Daniel Martin, maire de Blyes.

Mot d'accueil de Daniel Martin, Maire de Blyes

Bonjour à tous. C'est avec plaisir que je vous accueille aujourd'hui sur la commune de Blyes, dans une salle chargée d'histoire. Depuis le XIX^e siècle, elle a vu passer beaucoup de choses de l'histoire du village, mais aussi du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain qui est arrivé dans les années 1960. C'est vrai que Blyes, comme Saint-Vulbas, sont associés sans le vouloir à l'histoire du PIPA, qui a commencé dans les années 1960 avec l'arrivée de la centrale de Bugey, puis l'installation de plusieurs entreprises. Depuis, il y a eu une grande évolution avec aujourd'hui plus de 8000 emplois. La Plaine de l'Ain, nous aimons le dire, ne s'est jamais spécialisée dans une seule activité. Certains endroits sont spécifiquement dédiés au plastique, d'autres à des activités plus locales. Nous, nous sommes très diversifiés, ce qui nous permet de résister tout de même aux crises que nous avons pu connaître jusqu'à présent. Nous arrivons peut-être à la fin du parc dans quelques années, mais c'est une question de surface. En tout cas, aujourd'hui, nous avons encore la place d'accueillir plusieurs entreprises, dont Safran, mais aussi un data center et d'autres entreprises. C'est à chaque fois, pour nous, une victoire économique puisque nous sommes quand même dans un bassin économique remarquable par rapport au département. Nous disons souvent que nous sommes est la plus grande zone industrielle d'Auvergne-Rhône-Alpes.

A chaque fois que nous avons des enquêtes, nous n'avons pas un grand engouement de la population. Mais ce n'est pas grave, ça veut peut-être aussi dire que les gens sont très bien informés par ailleurs. Avant, nous n'avions pas les réseaux sociaux ou les autres outils informatiques pour informer les gens. Aujourd'hui, beaucoup de conseillers municipaux parlent de ce qu'ils ont pu lire sur les réseaux sociaux au sujet d'un projet évoqué au sein du conseil municipal. Donc il est toujours important d'expliquer le projet, comme c'est prévu aujourd'hui, de concerter, afin que tous les acteurs du territoire, habitants comme élus, puissent donner leur avis. C'est ce que nous attendons de vous aujourd'hui. Merci.

Animatrice – Anouk Briguet

Je vais maintenant passer la parole aux garants de la Commission Nationale du Débat Public, Messieurs Cuvillier et Thornary, qui vont nous expliquer leur rôle dans le cadre de cette concertation.

Présentation du rôle des garants de la Commission Nationale du Débat Public – Denis Cuvillier (CNDP)

Bonsoir à tous. Nous sommes, Jean-Michel Thornary et moi-même, deux garants de la concertation rattachés à la Commission Nationale du Débat Public. Cette commission nationale a été créée, dans le cadre de la loi, pour garantir le droit du grand public à participer aux décisions des projets qui ont un impact sur l'environnement. On dit bien « participer », pour qu'il n'y ait pas de confusion : ce n'est pas le public qui décide mais le porteur de projet. En revanche, la participation du grand public est très importante pour la Commission Nationale du Débat Public.

Concrètement, comment cela se passe ? Nous avons été nommés à la suite de la saisine par Safran de la CNDP. Nous avons ensuite deux rôles :

- Participer à l'élaboration des supports de la concertation en émettant notre avis et des recommandations sur ce qui est proposé par le porteur de projet
- Participer à l'élaboration des modalités de la concertation, qui sont construites par le porteur de projet.

La CNDP fonctionne selon six principes :

- L'indépendance vis-à-vis de toutes les parties prenantes.
- La neutralité par rapport au projet. Nous ne donnerons pas, dans notre rapport, notre avis sur le projet, à la différence du commissaire enquêteur.
- La transparence dans son exigence vis-à-vis du porteur de projet. Nous avons été amenés à faire des notes de prescription au porteur de projet sur la manière de mener cette concertation. Ces notes seront dans notre rapport, et tout le monde pourra en prendre connaissance.
- L'argumentation. Un débat public ou une concertation, ce n'est pas un référendum « pour » ou « contre » le projet. C'est plutôt un échange d'arguments pour, si possible, améliorer le projet à l'issue de la phase de concertation. Si vous êtes favorables, vous pouvez dire : « je suis favorable au projet à condition que... », et inversement, si vous êtes défavorable, vous pouvez dire : « je suis opposé au projet sauf si... ». Et puis dans les deux cas, il faut bien lister tous les arguments.
- L'égalité de traitement, c'est-à-dire que toutes les contributions ont le même poids, quelle que soit leur hauteur.
- L'inclusion : tous les publics peuvent participer au projet (les jeunes, les personnes en situation de handicap, les femmes, les hommes, etc.). Dans le cas du projet 4U de Safran, le public qui était particulièrement recherché était le monde socio-économique. Il y a donc eu une modalité spécifique, dédiée aux entreprises du parc (*l'atelier « Le projet 4U dans les dynamiques du PIPA »*)

Animatrice – Anouk Briguet

Merci. Je vais maintenant passer la parole à David Ternisien, directeur du programme 4U, qui va nous présenter en quelques mots le projet.

Le contexte du projet – David Ternisien (Safran)

Bonjour à tous. La genèse du projet tourne autour du support au trafic aérien, dont nous évoquons aujourd'hui une croissance durable, puisqu'au travers de toutes les analyses réalisées, nous savons qu'il va y avoir environ 8 milliards de passagers à faire voler d'ici 2043. Cela s'accompagne d'une croissance notable de la flotte, avec un renouvellement d'avions anciens, mais également d'une augmentation des capacités de production des grands avionneurs. Safran prend en compte toutes ces données, et l'intègre dans ses prévisions de production. Au regard de notre capacité industrielle existante, avec nos trois sites de production, nous avons été amené à conclure qu'il nous fallait un nouveau site pour accompagner cette croissance et alimenter les avions avec des freins. Ce sont des produits qui s'usent avec le temps et qui doivent être remplacés.

Pour ce faire, nous avons estimé le volume total de production de carbone que nous avions d'un côté avec nos trois sites, et de l'autre les prévisions. Cela nous a amenés à lancer ce projet de quatrième usine pour fabriquer des disques de carbone. Aujourd'hui, nous nous appuyons surtout sur le fait que les avions qui volent déjà, sont amenés à changer



régulièrement leurs freins. Un avion de type A320, qui fait en moyenne 6 vols par jour, est amené à faire 2000 atterrissages avant de changer de freins.

L'ambition de produire mieux – David Ternisien (Safran)

Le deuxième axe du projet est de tenir compte de tous les enjeux environnementaux, afin d'être au meilleur état de l'art pour réduire l'empreinte environnementale de la production de nos produits. Cela s'ancre également dans la volonté de la filière aéronautique, de décarboner les processus de production. Nous avons donc un objectif de concevoir ce site avec des réductions de consommation d'eau, d'énergie et d'émissions. Cela passe par une réduction notable de l'eau nécessaire à nos procédés de production, tout en mettant en œuvre de nouvelles technologies pour réduire notre consommation d'énergie. Nous passerons également par une énergie 100% décarbonée. Nous sommes accompagnés par des partenaires locaux, installés dans la région, pour développer ces nouvelles technologies.

Le frein carbone – David Ternisien (Safran)

Le frein carbone est aujourd'hui la seule solution qui permet de répondre à un environnement avec de fortes contraintes thermiques et mécaniques. Ce sera la même technologie demain, puisque sur les avions qui sont identifiés à l'horizon 2035 et 2040, les avionneurs continuent à nous spécifier des freins en carbone pour réaliser les opérations de freinage de leurs avions.

Le carbone, au-delà de ses propriétés purement mécaniques et thermiques, a une autre particularité : il est beaucoup plus léger que l'acier. Cette technologie participe donc, dès le départ, à une réduction de la masse embarquée et donc la consommation de carburant.

L'idée, c'est donc de repartir sur un cycle d'au moins 40 ans d'une unité de production de carbone, qui restera encore hégémonique sur le plan technologique, sur l'ensemble des avions du monde.

Les composantes de l'usine 4U – David Ternisien (Safran)

Le projet s'inscrit sur une parcelle au sud de la Plaine de l'Ain. Le projet vise à garantir une efficacité environnementale mais aussi une efficacité productive. Nous cherchons donc à minimiser au maximum les opérations d'inter-cycle, et à avoir un circuit dans l'usine qui soit le plus court possible. C'est à partir de cela que nous avons réalisé la conception de l'usine. Les premières étapes concernent la phase de textile. Plus nous remontons vers le nord de la parcelle, plus nous passons dans les différentes opérations qui sont associées à nos fours électriques, qui permettent d'abord de procéder à une purification de la fibre, puis de la densifier, pour enfin avoir le fameux disque de carbone. Ce site accueillera aussi un bâtiment d'usinage, qui correspond à la dernière opération, pour obtenir la dimension exacte des disques nécessaires à leur intégration dans les freins. Autour de cela, nous pouvons retrouver des bâtiments tertiaires, un bâtiment d'accueil, et d'autres bâtiments nécessaires comme l'alimentation électrique, ou l'arrivée du gaz. Cette conception est préliminaire puisque nous n'avons pas encore passé la phase de consultation des architectes qui vont répondre à un appel d'offres pour la réalisation et la construction du site. C'est après cela que nous aurons de premières esquisses du projet, à la fin de l'année.

Animatrice – Anouk Briguet

Nous pouvons également vous préciser qu'il y a des disques de freins exposés au fond de la salle, que vous pourrez aller voir. Nous allons maintenant passer aux premiers enseignements de la concertation. Je vais passer la parole à Bérénice Genevois, qui va vous présenter les chiffres de l'information et de la participation.

1. Les chiffres de l'information et de la participation

Les supports d'information réalisés – Bérénice Genevois (équipe animation)

Bonjour à toutes et tous. Pour cette réunion de clôture, il nous paraissait important de revenir sur l'ensemble du dispositif mis en place et d'en donner quelques éléments chiffrés. Ces chiffres sont à date et seront actualisés, bien sûr, à la fin de la concertation après le 17 juillet 2026. Je vais passer rapidement sur cette partie pour que nous puissions ensuite écouter les maîtres d'ouvrage sur leurs enseignements de la concertation.



En amont du lancement de la concertation, quatre documents ont été réalisés :

- Le dossier de concertation, qui détaille le contexte du projet, ses enjeux, ses caractéristiques techniques, et tous les éléments relatifs à la concertation ;
- L'essentiel qui est une synthèse de ce dossier
- Une affiche
- Un flyer

Vous pouvez retrouver des synthèses au fond de la salle, et n'hésitez pas à venir nous voir si vous souhaitez prendre un dossier.

Le dispositif d'annonce et d'information – Bérénice Genevois (équipe animation)

Comme toute concertation préalable, les maîtres d'ouvrage ont été tenus de réaliser une annonce réglementaire de cette concertation, qui a été déposée dans les mairies de Saint-Vulbas, Blyes, Loyettes, Lagnieu et Saint-Maurice-de-Gourdans. Cette annonce a également été relayée dans la presse locale.

Puis, il y a également eu un dispositif d'information davantage volontaire, et avec l'appui des collectivités que nous remercions pour leur mobilisation et leur relais sur leurs sites internet et leurs réseaux sociaux. Des affiches et des flyers ont été diffusés sur le territoire, et des panneaux d'information étaient présents à chaque rencontre de proximité. Ce sont ceux que vous pouvez retrouver au fond de la salle à côté des disques de frein carbone.

Le dispositif de participation – Bérénice Genevois (équipe animation)

Une concertation permet, certes, d'informer le grand public, de vous informer, mais elle doit aussi vous permettre de participer, de donner votre avis, de poser vos questions. Pour cela, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- La plateforme participative, sur laquelle je reviendrai juste après ;
- Les registres en papier, disponibles en mairie ;
- Le cahier d'acteurs, qui est un dispositif plus particulier, dédié aux personnes morales. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à venir me voir à la fin de la réunion.

La plateforme participative – Bérénice Genevois (équipe animation)

Sur la plateforme participative, qui est le site internet de la concertation, vous pouvez retrouver toute la documentation du projet et de la concertation, notamment les supports de présentation et les comptes-rendus des réunions organisées. Les documents sont mis au fur et à mesure, donc vous ne retrouverez pas le compte-rendu de cette réunion tout de suite par exemple. Les comptes-rendus des rencontres de proximité seront aussi bientôt mis en ligne dans l'onglet Médiathèque.

Cette plateforme, au-delà d'être un outil d'information, est également un moyen utile pour participer, en déposant un avis, une question ou un cahier d'acteurs. Comme vous pouvez le constater, la participation numérique est très faible à ce jour, contrairement au recueil des contributions de réunions et de rencontres de proximité. Malgré tout, cela reste une modalité importante dans le cadre de cette concertation, donc nous comptons sur vous pour déposer une contribution avant le 17 juillet ! Et je me permets également de vous préciser que toutes les questions posées sur la plateforme auront une réponse, aussi publiée et visible par tous, du maître d'ouvrage.

Les rencontres sur le terrain – Bérénice Genevois (équipe animation)

Au-delà de la participation numérique, il y a eu une série d'échanges sur le territoire :

- Deux réunions publiques dont celle de ce jour ;
- Deux ateliers thématiques ;
- Quatre rencontres de proximité.

Soit huit rencontres.

316 personnes ont été rencontrées au cours des sept temps précédemment organisés. Il y a d'abord eu la réunion publique d'ouverture, qui a lancé la concertation avec 35 personnes. Ensuite, il y a eu un atelier dédié aux entreprises du PIPA. L'objectif était d'échanger sur les synergies qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre de l'arrivée du projet, et sur la manière dont le projet pourrait s'intégrer aux synergies existantes. Le deuxième atelier qui a suivi était cette fois-ci grand public, pour parler des enjeux du projet. Les participants ont pu échanger avec les porteurs du projet, poser leurs questions et contribuer sur les différentes thématiques (enjeux environnementaux en phase conception et en phase

exploitation, formations et emplois, information et concertation). Enfin, quatre rencontres de proximité nous ont permis d'échanger avec 235 personnes et de recueillir une centaine de contributions, ce qui est non négligeable à l'échelle de cette concertation. La rencontre de proximité est un format un peu plus particulier qu'une réunion, qui vise à toucher des publics variés qui ne sont pas forcément habitués à des réunions plus classiques, ou à participer sur Internet. Ces quatre rencontres ont été organisées à la Boulangerie de Saint-Vulbas, sur les parvis des gares d'Ambérieu-en-Bugey et de Meximieux, et au marché de Lagnieu.

Première analyse quantitative de la participation – Bérénice Genevois (équipe animation)

Pour finir, avant de passer aux enseignements de la concertation que vont vous présenter les maîtres d'ouvrage, voici quelques chiffres sur la première analyse quantitative que nous avons faite des contributions. Ces chiffres sont à date et seront actualisés dans le bilan des garants et dans la réponse des maîtres d'ouvrage. Sur les 244 contributions recueillies, deux thématiques principales se dégagent :

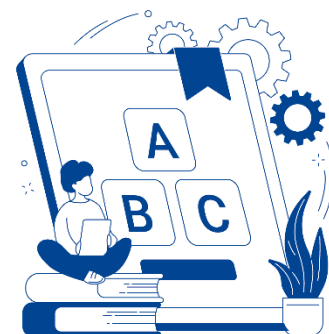
- Les enjeux socio-économiques, notamment sous le prisme de l'emploi et de la formation
- Les enjeux environnementaux, avec par exemple les sujets de l'eau, de la qualité de l'air et des déchets

Les porteurs de projet vont y revenir dans leurs enseignements, dès maintenant.

2. Les premiers enseignements de la concertation des maîtres d'ouvrage

L'opportunité du projet – David Ternisien (Safran)

Le projet 4U nous semble avoir été largement perçu par le public que nous avons rencontré comme pertinent, pour le tissu industriel local et les enjeux de souveraineté industrielle. C'est un premier point très positif. Le projet a aussi été vu comme s'inscrivant dans une logique territoriale de développement économique et industriel. Il a également été perçu comme porteur d'innovation technologique pour répondre aux enjeux environnementaux. Le troisième point, c'est que le territoire a manifesté une volonté forte que le projet soit intégré dans la dynamique locale du PIPA. C'est un point très positif, sur lequel nous continuerons de travailler.



Les retombées socio-économiques – David Ternisien (Safran)

Sur les retombées socio-économiques attendues pour le territoire, le projet a été vu comme une source d'emplois directs et indirects, et donc comme une source d'opportunité pour les activités des entreprises locales d'ores-et-déjà présentes sur le PIPA. C'est un projet qui nécessitera également des besoins en formation, avec une volonté du territoire de développer ce sujet avec les acteurs régionaux. C'est un sujet sur lequel nous nous sommes déjà engagés, avant le lancement de la concertation. Nous avons démarré un certain nombre de travaux. J'ai, par exemple, eu l'opportunité de me rendre à l'Assemblée Générale de l'Académie de Formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour échanger et définir notre feuille de route pour accompagner ce projet, en termes d'emplois et de formation. Enfin, il y a eu des attentes fortes, notamment de la part des entreprises du PIPA, pour avoir une visibilité sur les embauches nécessaires, les emplois créés et les formations qui vont accompagner cette dynamique. Cet enjeu de transparence est un message fort que nous avons entendu et sur lequel nous allons travailler.

Anouk Briguet – Animation

Certaines contributions de cette concertation concernent l'ancrage territorial du projet. C'est pourquoi, il nous a semblé important de faire intervenir la Direction Départementale des Territoires, avec Céline Desmaris et Nicolas Montanaro, respectivement cheffe et chef adjoint du service Connaissance et Accompagnement des Transitions.

Focus sur l'ancrage territorial du projet – Céline Desmaris et Nicolas Montanaro (Direction Départementale des Territoires, Service Connaissance et Accompagnement des Transitions)

Bonjour. Nous avons quelques messages simples mais essentiels à vous présenter, concernant l'ancrage territorial de ce projet. Le projet 4U arrive dans un contexte territorial intense. Nous sommes dans un secteur de grands projets, avec certains projets structurants qui vont amener à modifier et encore intensifier le secteur, sur les trente prochaines années. Il y a les EPR2, mais également des projets d'infrastructures ferroviaires et routières, le Serm lyonnais, des projets touristiques et économiques. Ces projets, s'ils se réalisent, par l'ampleur des emplois générés en phase chantier et exploitation, vont contribuer à l'attractivité de ce territoire, mais aussi accentuer la dynamique démographique locale. Si rien n'est fait, il est possible que cela accentue les tensions locales sur les flux, les mobilités et les logements, qui existent déjà aujourd'hui. Dans ce contexte, le projet 4U de Safran va s'inscrire dans ce schéma-là, avec son rayonnement. Cependant, dans les ordres de grandeur quantitatifs qu'il va apporter, il reste à relativiser. Les enjeux de réussite de cette

intégration territoriale, dans le respect des compétences des collectivités, c'est de travailler sur les mobilités et le logement.

Sur les mobilités, nous sommes aussi dans un contexte aussi intense. Le secteur, connaît les mêmes dynamiques que le reste du département de l'Ain : nous utilisons majoritairement la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail. Cela concerne 82% des actifs. Nous avons donc des phénomènes de congestion, de saturation, des traversées de villages et du Rhône compliquées. Ce contexte, c'est celui de l'implantation de Safran, malgré son faible impact en termes de volume d'emplois. Nous savons aussi qu'il y a beaucoup de projets d'infrastructures de mobilité annoncés, certains sont même en cours de conception. Il y a des propositions de services comme le Serm, qui joue sur les infrastructures, les avancements et les services concurrentiels. Ce sont des projets qui vont mettre un certain temps à arriver, et nous avons donc intérêt à développer en parallèle des synergies, en attendant la mise en service de tous ces projets. Nous savons dire aujourd'hui à quels moments nous allons avoir de gros pics de flux. Et il est possible d'accompagner cette dynamique progressivement, et d'avoir un système qui fonctionne à terme. Malheureusement, toutes les clés d'entrée ne sont pas encore fixées.

Pour y arriver, il y a plusieurs leviers de développement : les transports collectifs, le covoiturage, les infrastructures de services qui permettent l'intermodalité. Par exemple, le pôle d'échanges multimodal de Meximieux est en cours de modernisation et permettra d'associer le train à la voiture, le vélo et le piéton. Nous n'oublions bien sûr pas les mobilités actives pour le dernier kilomètre, voire plus en fonction des situations. Ces projets et mesures peuvent être mises en place par le service public, mais également par les entreprises si elles souhaitent développer volontairement des plans de déplacement d'entreprises. Au sein du PIPA, nous savons que ces plans existent pour certaines entreprises, d'autres sont en cours de réflexion. Les petites choses vont permettre, en attendant les grandes infrastructures, de désaturer, de fluidifier le trafic. Safran va intégrer une centaine d'employés, il y a déjà 8000 emplois sur la zone, donc toutes les bonnes solutions seront les bienvenues, en concertation et en coopération entre tous les acteurs. Dans tous les cas, ce n'est pas Safran qui va apporter des solutions, mais l'entreprise va s'intégrer dans un système qui reste à perfectionner.

L'eau – Florian Metzger (Safran)

Au-delà des sujets de mobilité et de l'opportunité du projet, nous avons perçu de la part du grand public une sensibilité particulière par rapport à notre usage des ressources, et notamment la ressource en eau. Nous avons ainsi eu des demandes de précisions pédagogiques sur l'utilisation de l'eau sur le site, ce que nous avons prévu de faire au cours de la concertation continue qui aura lieu l'année prochaine. Au cours des prochains mois, nous étudierons des solutions de conception pour avoir les équipements les plus économes en eau possible. Nous allons également étudier l'utilisation de l'eau de pluie pour certains éléments de l'usine. Enfin, au cours de l'autorisation environnementale, nous allons développer un plan de sobriété hydrique, pour préserver la ressource en eau. Dans ce dossier d'autorisation environnementale, nous trouverons plus de détails sur l'usage précis prévu, et sur les économies qui seront faites par rapport aux solutions conventionnelles. Nous continuerons de communiquer sur ce sujet auprès du grand public.

Les émissions – Florian Metzger (Safran)

Un autre sujet ressorti lors des échanges avec le public est la qualité de l'air. Il y a eu des questions très précises et des recommandations ont même été émises pour notre conception. Cette conception est en cours et sera effectuée au cours des prochains mois, pour avoir des solutions et des dispositifs de traitement d'air les plus adaptés. Nous vous remercions pour vos contributions sur ce sujet, qui nous permettront d'avoir un recul supplémentaire. Comme pour l'eau, le dossier d'autorisation environnementale détaillera, tout cela. Nous pourrions aussi donner des explications sur les dispositifs et les solutions techniques qui auront envisagées pour le projet pendant la concertation continue.

L'insertion environnementale – Florian Metzger (Safran)

Enfin, l'insertion environnementale du projet a également été un sujet abordé lors de cette concertation : l'insertion paysagère, l'emprise des bâtiments, et leur implantation. Le public a été également intéressé par les enjeux de décarbonation du projet, notamment le bilan carbone de l'opération et les procédés de décarbonation qui seront mises en place sur la nouvelle usine. Il y a aussi eu des attentes exprimées sur la séquence « Eviter-Réduire-Compenser », qui sera proposée dans le cadre de l'autorisation environnementale. Dans les phases ultérieures du projet et de la concertation continue, il y aura des détails qui seront apportés.

Le raccordement électrique – Emmanuel James (RTE)

RTE envisage de construire une liaison de 5 km environ entre le poste électrique existant de Saint-Vulbas, et le site de l'usine 4U. Il n'y aura pas de nouveaux ouvrages aériens et de pylônes, ce qui a été vu positivement par les participants. Nous avons noté néanmoins plusieurs préoccupations, tout à fait naturelles, liées aux mobilités et aux flux notamment. Vous avez évoqué tout à l'heure la RD20, qui est une route assez fréquentée. Si des travaux devaient être réalisés sur cet ouvrage pour faire passer la liaison électrique, cela renforcerait les problématiques de circulation de la zone, et encore plus dans les prochaines années avec l'arrivée des différents projets sur le secteur. RTE va donc travailler à différents tracés pour la liaison souterraine, afin que ses impacts soient les plus limités possible sur la circulation de la zone. Il y a

également eu des préoccupations évoquées par les agriculteurs, puisqu'il y aura des passages sur des chemins agricoles. Là aussi, cet enjeu est bien noté et nous travaillons d'ores-et-déjà avec la chambre d'agriculture de l'Ain pour bien identifier les enjeux en termes d'irrigation, d'accès aux parcelles, d'utilisation des moyens d'irrigation pendant la phase travaux que RTE pourrait faire. Tous ces enjeux vont enrichir le dossier de présentation du projet que RTE est en train de construire qui permettra, à l'automne, de définir un tracé de moindre impact pour cette liaison électrique.

L'information et la concertation – David Ternisien (Safran)

Les attentes étaient surtout tournées autour de la communication : comment continuer à communiquer sur l'avancement du projet et des études ? Je reviendrai sur ce sujet juste après. La deuxième attente forte qui nous a été remontée est : comment intégrer les acteurs locaux, et notamment les entreprises, au projet ? Les axes sur lesquels nous allons travailler sont les suivants : identifier la meilleure solution pour tenir informé le public sur la suite du projet, notamment sur la phase de conception, apporter des réponses aux recommandations notamment en termes d'attente de pédagogie, continuer à trouver des solutions pour intégrer les acteurs du PIPA au projet.

3. Les premiers enseignements de la concertation des garants de la Commission Nationale du Débat Public

Le droit à l'information a-t-il été effectif ? – Jean-Michel Thornary (CNDP)

Bonsoir à tous. Je serai tenté de dire que notre travail entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, puisque nous arrivons à la fin de la concertation physique avec vous. Il va falloir maintenant apporter des réponses aux questions qui sont celles pour lesquelles nous sommes censés garantir la qualité de l'information. Les questions auxquelles nous devons répondre, en qualité de garants, doivent nous permettre de savoir si vos droits ont bien été respectés : droit à l'information, droit à la participation. Après cela, nous avons un deuxième travail qui consiste à rapporter les échanges que vous avez eus avec les porteurs du projet et la qualité de ces échanges. Aujourd'hui, il reste encore huit jours devant nous pour cette concertation, et nous aurons ensuite un mois pour éplucher toutes les notes que nous avons prises pendant les réunions, et ce que vous aurez déposé sur le site internet de la concertation. Notre bilan définitif sera publié par la CNDP, aux alentours du 15 août. Sous cette réserve, compte tenu du fait que vous avez encore la possibilité pendant huit jours d'apporter des questions et d'exiger des réponses de la part des maîtres d'ouvrage, nous allons faire tout de même un certain nombre de retours sur la réalité de cette concertation.



Le premier sujet : votre droit à l'information a-t-il été effectif ? Autrement dit, est-ce que vous avez été informés suffisamment tôt du fait que Safran avait l'intention de s'installer à Saint-Vulbas ? J'ai vu naître l'information le 31 juillet 2025, lorsque Safran a annoncé par communiqué de presse que Saint-Vulbas avait été choisi. A partir de là, nous imaginons que cela a davantage intéressé le milieu économique, avec vos concurrents aussi peut-être, vos avionneurs, vos clients. La population locale, même si elle a bénéficié d'une première information, a peut-être oublié ce communiqué de presse. En clair, la plupart des gens qu'on a rencontrés, si on leur rappelait qu'il y avait eu une communication, certains pouvaient s'en rappeler mais ce communiqué n'a pas marqué les esprits. Pour autant, l'information que vous avez réalisée dans le cadre de cette concertation, a été faite convenablement, et a respecté un certain nombre de principes publics. Nous n'avons donc rien à ajouter sur le fait que vous avez été informés du fait que Safran souhaitait s'installer ici.

Est-ce que pour autant, les documents qui ont été mis à votre disposition se sont révélés suffisants pour vous donner une information claire et complète ? Un premier travail avait été fait par Safran, auquel nous avons contribué. Sur la base de notre étude de contexte, nous avons rapporté les questions auxquelles nous avons été sensibilisés, et nous avons veillé à ce que des éléments de réponse vous soient apportés. Ça ne veut pas dire pour autant qu'une réponse qui figure dans les documents vous permet de vous faire un avis définitif. L'objectif de la concertation et des modalités auxquelles vous avez participé, était justement d'aller plus loin sur les sujets les plus sensibles et sur lesquels vous avez une expérience ou des compétences à faire valoir, pour aller plus loin par rapport à ce qui figure dans ces documents. Nous avons été très sensibles au fait que Safran a permis de simplifier la présentation de ce dossier avec des croquis de qualité, pour expliquer le cycle du gaz par exemple, pour donner des éléments tangibles sur les informations qui vous étaient données. Les disques de frein ont permis aussi de créer beaucoup de dialogue avec le grand public. Donc, aussi bien le dossier de concertation, sa synthèse et les flyers divers et variés mis à votre disposition sur le territoire, ont participé à apporter une information de qualité.

Le dispositif était-il suffisamment étendu, géographiquement ? Très vite, nous nous sommes rendus compte que l'information et les questions arrivaient de la population locale, de proximité, par rapport au lieu d'implantation du projet. Avec une particularité ici, c'est que le lieu d'implantation est un secteur industriel, où il y a des entreprises et déjà un certain nombre de salariés. Cette particularité nous a permis de toucher un périmètre plus large que les villes dans lesquelles avaient été déposés les documents, car les employés n'y habitent pas forcément. Je souhaitais aussi remercier le SMPIPA d'avoir été un bon relais de l'information auprès des entreprises et des salariés. Pour conclure sur ce sujet, nous estimons que, sous réserve de ce que vous aurez écrit sur le site internet, votre droit à l'information a été respecté.

Le droit à la participation a-t-il été effectif ? – Jean-Michel Thornary (CNDP)

Le deuxième sujet est : est-ce que votre droit à la participation a été effectif ? C'est-à-dire, est-ce que vous avez pu produire quelque chose ? Est-ce que vous avez vraiment pu échanger avec les maîtres d'ouvrage ?

La mobilisation du public a été relative dans les réunions publiques. Monsieur le Maire, vous le disiez, ce n'est pas le propre du projet de Safran, mais d'un certain nombre de projets sur le territoire. En réunion publique il n'y a pas grand monde, et c'est quelque chose que nous regrettons. Sur les ateliers ou dans les rencontres de proximité en revanche, nous avons vu un certain nombre de personnes ayant une volonté de s'informer, d'échanger avec les maîtres d'ouvrage et de donner leur avis sur le projet. La qualité des échanges que nous avons constatée lors des ateliers et des rencontres de proximité m'a fait relativiser la déception, que j'avais d'ailleurs indiquée à la réunion précédente, sur la faible mobilisation du grand public lors des réunions. Cette mobilisation a donc été de qualité sur ces temps d'ateliers et de rencontres de proximité.

En prenant l'exemple des ateliers et de la participation effective des participants aux modalités que vous avez proposées, je dois dire que le dispositif a été de qualité. Et on verra après sur le deuxième temps de cette réunion, pour dire si effectivement les modalités de participation étaient adaptées tout au long de la concertation. Les rencontres de proximité sont aussi un exemple. Là aussi je dois dire qu'autour des disques de freins qui étaient mis à disposition, il y a eu des discussions de qualité avec des personnes qui sont directement intéressées, ou pas, par l'arrivée de cette entreprise sur le territoire. Donc, ces dispositifs, sous réserve de ce que vous direz aussi sur le site internet, se sont révélés adaptés.

Seconde question : est-ce que vous avez eu le temps suffisant pour faire votre avis ? Vous avez encore huit jours, donc en fonction du nombre d'avis déposés, je pourrai m'exprimer pour dire si vous avez eu un temps suffisant ou non. Pour rappel, c'est la Commission Nationale du Débat Public qui avait demandé de prolonger la durée de la concertation. C'est pour cette raison qu'elle se termine le 17 juillet, et non le 12 comme prévu initialement. A date, et encore une fois, sous réserve de ce que vous direz, je pense que vous avez eu un temps suffisant pour exprimer votre avis. Reste à ce que votre avis soit accompagné d'arguments et que vous les transcriviez sur le site.

Les sujets d'échanges – Denis Cuvillier (CNDP)

Comme le disait mon collègue, les rencontres de proximité ont été très riches. Au sein de la CNDP, c'est un dispositif auquel nous croyons de plus en plus, et que nous développons sur toutes les concertations.

Concernant les réunions et les ateliers, nous avons déjà tout dit. Les problématiques ont déjà été évoquées par Safran. Sur les préoccupations que nous avons identifiées, en tant que garants, il y a notamment la maîtrise de l'eau. Il y a également les tensions sur l'emploi, sujet qui est nettement remonté lors de l'atelier PIPA, où les entreprises déjà présentes sur le PIPA, qui voient arriver tous les grands projets, ont fait part de leur crainte en disant : « et nos salariés, comment vont-ils réagir au milieu de tout ça ? ». Les mobilités et le logement sont des préoccupations transverses qui ne sont pas propres au projet 4U, et qui relèvent davantage des collectivités dans leur compétence d'aménagement du territoire, mais qui ont aussi été remontées. Il y a également eu quelques rares observations sur le devenir du secteur aérien, et je dirais presque sur le choix de société qu'induit le développement des transports aériens. Nous avons aussi abordé les déchets, le traitement des effluents, et puis la qualification et la formation des futurs salariés, l'acheminement des intrants dans le processus de fabrication et notamment l'énergie. L'intégration au PIPA a été un sujet important, et j'ai été satisfait de l'intervention de David Ternisien tout à l'heure, qui a précisé que cette problématique avait été bien entendue par l'équipe Safran, et qu'un travail allait être poursuivi. Et je suis encore plus content qu'il ait précisé que la concertation allait être poursuivie pour pouvoir continuer à échanger sur ces différents sujets.

Une concertation « rondement menée » – Denis Cuvillier (CNDP)

Effectivement, c'est une concertation qui a été bien menée, dans une écoute et un respect mutuel, qui a permis d'avoir des échanges constructifs, avec des entreprises ouvertes au dialogue. Je reviens encore sur cet atelier PIPA. Et puis un public sensible aux problématiques économiques, sociales et environnementales, mais cette dynamique se retrouve sur beaucoup de projets, pas uniquement sur celui de Safran. Ce sont vraiment des préoccupations générales de la société.

Pour conclure, j'aimerais ajouter un tout petit mot sur la manière dont, personnellement, j'ai vécu cette concertation. Quand vous travaillez avec un industriel sur un projet de concertation, sa préoccupation première c'est le programme, les délais. C'est son quotidien. Et pour la concertation, vous pouvez avoir tous les types de réactions. Il y a des exemples de porteurs de projet qui ont monté leurs projets et qui sont allés à l'enquête publique sans avoir fait de concertation. Or, il y a quand même des enjeux forts sur l'industrie dans le cadre d'une concertation. Et je dois reconnaître que nous avons trouvé une parfaite collaboration avec toutes les équipes de Safran, malgré leur charge. Ils ont mis en place les moyens, regardez l'animation que nous avons eu à toutes les réunions. Ils n'ont pas lésiné sur le sujet. Et un dernier petit mot pour le territoire, parce que je vois que le comité de vigilance de la Plaine de l'Ain est présent ce soir, et est venu à toutes les réunions. Quand vous entendez « comité de vigilance », vous vous dites : « ça sent le poil à gratter dans une concertation. ». Nous sommes allés à la rencontre de cette association dans le cadre de notre étude de contexte, et j'ai trouvé une qualité de travail du comité, aussi dans la concertation, non pas dans le but de démolir le projet mais de co-construire. Enfin, les élus du territoire se sont mobilisés pour l'accueil du projet et sur la concertation. Dans ces conditions, ce n'est que du bonheur d'accompagner cette concertation.

Temps d'échanges

Animation – Anouk Briguet

Merci beaucoup. Nous vous proposons une séquence de questions-réponses avant de passer en déambulation.



Participant : Bonjour. Moi j'habite sur le territoire, et j'ai trouvé qu'il y avait eu une bonne communication sur l'arrivée du projet et la concertation. Sur la mobilisation, j'ai participé à d'autres débats où effectivement, quand il faut se mobiliser contre un projet, il y a du monde. On est très français. Le fait qu'il y ait aussi peu de personnes montre, je pense, qu'il y a très peu de gens défavorables. Et puis, j'ai trois contributions pour finir :

- En tant que responsable de l'antenne de l'Ain pour Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises : je souligne l'importance d'un tel projet au niveau de l'industrie et de l'implantation de Safran sur le territoire, sa contribution au dynamisme économique, le renforcement de l'écosystème aéronautique, le potentiel de développement de synergies avec les entreprises du PIPA et au-delà auprès des entreprises de l'Ain.
- En tant que citoyen et parent : j'ai trois enfants et on parle de formations, d'avenir, d'emplois. Dans 15-20 ans, mes enfants seront en recherche active et on sera content d'en avoir à côté de la maison.
- En tant qu' élu municipal à la mairie de Rignieux-le-Franc : on a besoin, sur le territoire, de faire vivre nos commerces et nos artisans. Vous parliez tout à l'heure d'emplois indirects. On sait que les emplois qui vont arriver vont faire vivre notre territoire.

Représentant du Comité de Vigilance de la Plaine de l'Ain : Bonjour. Moi ce que j'aimerais, c'est que vous nous aidiez à faire bouger le Département pour nos routes et pour l'habitat. Nous, on n'y arrive pas. Ils sont trop mous.

Réponse de David Ternisien (Safran) : Nous allons essayer autant que possible d'aider, mais nous ne sommes pas maître d'ouvrage sur ce sujet. Nous tâcherons néanmoins d'être le relais sur cette problématique, d'autant plus que nous allons profiter de ces infrastructures et que vous nous êtes directement impactés.

4. Déambulation participative

Lors du temps de déambulation, les participants ont pu consulter les différents panneaux réalisés, qui présentaient les enjeux du projet :

- Les enjeux environnementaux en phase conception
- Les enjeux environnementaux en phase exploitation
- L'emploi et la formation

Autour de ces panneaux, ils ont pu échanger avec les porteurs de projet de manière plus informelle.



Par ailleurs, trois affiches avaient été réalisées, mettant en exergue des citations de contributions reçues tout au long de la concertation. Les participants pouvaient, sur ces affiches, soutenir les contributions en collant une gommette à côté de celles qui étaient les plus parlantes pour eux. Parmi les 52 contributions inscrites, celles ayant reçu des gommettes, par ordre décroissant, sont les suivantes :

- « On est déjà saturé en circulation dans nos villages. On est très sensibles au fait qu'il y ait le moins possible d'augmentation du trafic, et au contraire, on souhaiterait qu'il diminue. »
- « Envisagez-vous pour la phase chantier et la phase exploitation des partenariats avec les entreprises locales de la Plaine de l'Ain ? »
- « Ce serait intéressant d'avoir une réflexion commune avec les structures de formation sur les besoins recherchés par Safran. »
- « Montrer une réelle volonté d'impliquer les entreprises du PIPA en phase travaux et en phase exploitation. »
- « Bravo aux équipes Safran et RTE pour le travail qui permet de concrétiser ce projet de contribuer à la réindustrialisation de la France. »
- « Il faudra poursuivre les échanges sur l'environnement, la gestion de l'eau, la mobilité aux abords du site, le développement des mobilités douces et le volet emploi-formation. »
- « Une belle opportunité pour consolider la création d'emplois qualifiés sur le territoire. »
- « Quels sont les emplois, les profils et les compétences que vous souhaitez avoir dans cette usine ? »
- « Où est-ce que vous allez trouver cette main d'œuvre dans un secteur comme le PIPA où la ressource emploi est complexe ? »
- « Il serait intéressant de réserver une partie du foncier pour créer une pépinière sur la parcelle. »

5. Conclusion

Animation – Anouk Briguet

Pour terminer, nous voulions vous rappeler que vous avez encore la possibilité de contribuer jusqu'au 17 juillet. Vous avez une plateforme numérique, avec un QR code que vous pouvez scanner ici, pour déposer une contribution, poser une question au maître d'ouvrage, ou déposer un cahier d'acteurs. N'hésitez pas à participer. Vous avez aussi la possibilité d'aller dans les mairies qui ont un registre de concertation papier : Saint-Vulbas, Blyes, Loyettes, Lagnieu et Saint-Maurice-de-Gourdans.

Je vais maintenant laisser la parole aux garants de la concertation pour quelques mots de conclusion.

Conclusion des garants de la Commission Nationale du Débat Public – Jean-Michel Thornary (CNDP)

Merci d'être venus aujourd'hui à cette dernière réunion. Et puis, même s'il y a encore un moment pour participer et contribuer, nous souhaitons faire une première conclusion. En tant que garants, notre intérêt c'est de participer à des travaux sur des sujets très différents, de rentrer en contact avec des entreprises, des collectivités, qui portent des projets structurants pour le territoire, d'apprendre des choses. C'est donc très enrichissant pour nous. J'espère que, vous aussi, vous avez trouvé un intérêt à aller toucher les disques de freins, et que ça vous aura sensibilisés sur les différents enjeux liés à l'aviation. Le fait de donner les moyens à une entreprise comme Safran, une entreprise internationale, de jouer son rôle sur le marché mondial, je trouve que ça fait partie des belles choses auxquelles nous participons. Pour un maire, un président d'une communauté de communes, ça fait partie aussi des belles choses qui sont faites au cours d'un mandat. Merci pour votre participation et pour les apports que vous avez fait sur ce projet.

Pour conclure, vous avez jusqu'au 17 juillet pour contribuer. N'hésitez pas à aller sur le site internet et à poser vos questions, que nous prendrons jusqu'à 23h59 sur la plateforme. Ensuite, dans le mois qui suivra, nous produirons un bilan validé par la CNDP et rendu public. Safran aura ensuite deux mois pour répondre à nos observations et recommandations. A l'issue de cette réponse, la CNDP se ressaisira du sujet pour acter les enseignements de la concertation, c'est-à-dire : ce que l'entreprise aura annoncé retenir de la concertation, ce qu'elle aura fait bouger sur son projet pour tenir compte de ce que vous avez dit. Ici, je suis persuadé que l'ambition de Safran, concernant l'utilisation de l'eau, a été enrichie par tout ce que vous avez pu dire. Ce sujet est majeur pour le territoire, et le sera encore plus dans les années à venir. Donc je peux croire que le projet ira un peu plus loin sur ce sujet-là. Merci.

Conclusion du maître d'ouvrage – David Ternisien (Safran)

Avant de vous donner mes quelques mots de conclusion, nous souhaitons revenir sur les grandes étapes à venir du projet. Le bilan de la concertation des garants va être diffusé publiquement mi-août 2026. Nous nous appuyerons dessus pour rendre nos engagements, et notre réponse sera publiée dans le courant du mois d'octobre. Il y aura ensuite une décision formelle de poursuivre ou non le projet 4U, à la fin de l'année 2026. Ensuite, si le projet est lancé, nous engagerons toute la partie administrative en 2027 : dossier d'autorisation environnementale, dépôt du permis de construire, pour démarrer les travaux en 2028. Tout cela nous permettra de faire naître les bâtiments début 2029, pour mettre en route l'usine et commencer à fabriquer les premiers disques carbone. Ils seront certifiés auprès des organisations internationales, pour qu'on puisse ensuite livrer les premiers disques auprès de nos compagnies aériennes fin 2030. En parallèle de toutes ces étapes, il y aura bien sûr une poursuite de la concertation et de la consultation du public, pour garantir la qualité du dialogue entre nous.

Et pour conclure cette réunion, effectivement nous avons eu une participation quantitative modérée, mais très riche, qualitative et constructive. Nous pouvons voir, au travers des verbatims et des comptes-rendus des différents temps d'échanges, que nous avons obtenu des apports vraiment riches pour alimenter le projet, et c'est vraiment très positif. Maintenant, nous allons travailler, à la suite du bilan des garants, pour élaborer notre plan d'actions vis-à-vis des enjeux identifiés, et nous espérons continuer dans cette dynamique l'année prochaine. Un grand merci pour votre venue aux différents temps d'échanges, pour l'assiduité de certains d'entre vous, et pour vos contributions, c'est quelque chose que nous avons vraiment apprécié. Nous allons continuer à travailler sur ce projet, et sur la communication, qui est un élément clé. Je tenais aussi à vous (*garants de la CNDP*) remercier, pour votre implication constructive et très riche en termes d'échanges. Cela nous a permis de mettre à jour et d'améliorer le dossier de concertation que nous avons produit, un document vraiment très bien fait que nous utilisons d'ailleurs en interne. Et puis je tenais également à vraiment remercier notre AMO, la société Sennse. Merci à Bérénice, à Anouk et à toute l'équipe pour son engagement et la qualité du travail réalisé sur la partie concertation et communication. Evidemment, ça participe aussi à la richesse de cette concertation. J'espère que nous avons tous pu réaliser ce que nous souhaitons en venant, à la fois notre relation professionnelle et puis la démarche de concertation. Et enfin, merci à l'équipe développement en interne, qui s'est quand même acharnée à répondre à toutes les demandes pour mener à bien cette concertation. Merci à tous.